

## Réveillons la profession !

Bulletin  
de  
l'association  
pour la  
création  
des instituts  
de recherche  
sur  
l'enseignement  
de la  
philosophie

Chers adhérents,

L'Assemblée Générale de 2006 a décidé de relancer l'activité de l'association sur deux terrains :

- *l'institutionnel* : même si la situation est actuellement figée, il y aura un nouveau Ministère dès l'an prochain et avec l'effondrement de la L, la refonte des séries générales est inévitable. L'ACIREPH devra alors faire connaître son diagnostic et ses propositions pour l'enseignement de la philo.

- le *pédagogique* : la réflexion de l'ACIREPH s'est toujours alimentée de la confrontation des pratiques de classes et des expériences de chacun, nous prévoyons donc de refaire un *Colloque*.

Pour comprendre ce choix, on peut partir d'un constat : le contraste saisissant entre la philo dans la Cité et au lycée. D'un côté, c'est l'engouement : cafés-philo, universités populaires, philo pour adolescent, rubrique philosophique à la radio ou dans la presse écrite, les pratiques se multiplient. Dans les classes, c'est souvent plus difficile : les professeurs doivent déployer des trésors d'énergie et d'inventivité pour susciter pareille passion chez leurs élèves. Le parallèle a évidemment ses limites puisque les situations sont foncièrement différentes : d'un côté une activité sociale libre, sans forme ni programme imposés, sans examen final ! De l'autre un enseignement obligatoire, qui doit répondre à des normes communes de formation et fait l'objet d'une validation à un examen dont les enjeux - très importants pour les élèves et leurs familles - sont extra-philosophiques. Et cependant, chaque année, nous réussissons plus ou moins à intéresser des élèves à la philo. Nous y réussissons envers et contre tout : une forme scolaire inadéquate, des programmes qui n'en sont pas, le poids de l'examen, une *unique* année de philo, etc. Bref, malgré l'échec des trois projets de réforme un peu sérieux : Derrida-Bouveresse, Beyssade, Renault.

N'en déplaise aux « autorités pédagogiques », l'ACIREPH est bien déterminée à ne pas taire les absurdités de l'actuelle formation dont chacun pourra mesurer une nouvelle fois les effets dans un mois... à la lecture des copies du bac. D'où notre résolution à demander un véritable *aggiornamento* de l'enseignement de philosophie et à relancer la réflexion collective sur cette question.

Vous trouverez donc dans ce bulletin : 1° le compte-rendu de l'Assemblée Générale ; 2° un texte préparatoire à une rencontre demandée par le SNES - mais qui n'a pas donné suite depuis ! - et portant sur quatre questions liées à nos préoccupations ; faites-nous parvenir vos remarques, vos analyses par courrier ou mail.

Un dernier mot. Le bureau sortant n'a pas caché son inquiétude : beaucoup d'entre nous ont négligé ou oublié de ré-adhérer. L'exercice budgétaire a été déficitaire cette année. Le C.A. sortant pensait que *Côté-Philo* aiderait à fidéliser des adhérents soucieux d'entendre autre chose que la voix officielle des « hauts-parleurs » de la profession. Cela n'a pas suffi. Le nouveau C.A. devra aussi travailler aux moyens d'étendre notre audience.

Mais cela dépend d'abord de chacun de nous : pour maintenir ses activités (envoi de *Côté-Philo*, bulletin) et relancer les autres (Colloque, site informatique), l'ACIREPH, comme toutes les associations, a besoin du soutien de ses adhérents.

Alors, si vous n'avez pas encore adhéré pour l'année scolaire en cours... utilisez sans attendre le bulletin de ré-adhésion ci-joint ! Pensez aussi à faire connaître notre association auprès de nos jeunes collègues qui débutent dans le métier, quelques exemplaires de *Côté-Philo* et ce bulletin peuvent vous y aider.

Très cordialement.

Serge Cospérec.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2006

## 1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Comparé à l'activité des années précédentes, celle dont nous faisons le bilan a été moins riche.

Nous ne sommes plus intervenus sur le terrain institutionnel, pour la raison qu'il ne s'y passe plus rien. Nous n'avons plus d'interlocuteurs. Le ministère fait le mort. Comme nous l'avions déjà analysé, une glaciation est tombée sur le milieu, suite à l'échec des tentatives de réformes liées au programme Renaut et suite à la reprise en mains et à la normalisation opérée par les programmes Fichant. Même la perspective de l'entrée en vigueur du nouveau programme pour les séries technologiques ne soulève la moindre brise d'activité.

Et pour la première fois, nous ne sommes plus intervenus sur le terrain des contenus de l'enseignement sous la forme de colloques. Ils étaient depuis des années le point d'orgue de notre activité, en tant que travail de réflexion collective et de rencontres. Nous avons décidé que nous n'avions plus les forces suffisantes pour l'organiser.

À la place, nous avons décidé de tenir des **réunions** moins lourdes. La première a eu lieu le 8 octobre, sur le thème « *que faire en classe face aux résistances présentées par certains de nos élèves croyants à la rationalité ?* ». Cette réunion a été jugée insatisfaisante, et ne nous a pas incités à la renouveler sur l'autre thème qui avait été prévu, et travaillé : « *que voudrions-nous que soit l'introduction de la philo en première ?* ».

Nous avons surtout concentré nos efforts sur **Côté-philos** et le résultat nous semble globalement satisfaisant sur le plan du contenu. Nous avons plusieurs centaines de lecteurs. Mais nous n'avons pas fait de campagne de diffusion et nous n'avons pas trouvé le public que mérite cette revue, unique en son genre. Si nos adhérents semblent l'apprécier, ils hésitent à s'y exprimer.

Nos bulletins aux adhérents se sont naturellement ressentis de la minceur de nos initiatives. Si le recul le recul d'activité de notre association s'explique aisément par le contexte moins favorable, il résulte aussi de la moindre disponibilité des membres les plus actifs. Cela se traduit par une érosion du nombre des adhérents, qui pourrait devenir insupportable si nous ne nous en préoccupons pas.

Les ambitions « européennes » d'Eurosophia ont été mises en veilleuse, parce que nos correspondants en Italie et en Espagne rencontrent des difficultés semblables aux nôtres.

Le président a adressé ses remerciements à l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement agricole qui au moment de cesser son activité nous a versé le reliquat de sa trésorerie.

### Discussion.

La discussion a permis d'exposer les raisons différentes selon les intervenants, pour lesquelles la réunion d'octobre

avait été jugée insatisfaisante : pas assez de présents eu égard à l'urgence du thème ; nous ne sommes pas habitués à travailler les questions à partir de nos pratiques ; nous sommes passés à côté du débat d'idées à cause du passage par les pratiques. D'autres voix ont jugé que le bilan n'était pas négatif.

La mise à jour du site de l'ACIREPH : il est en cours, on souhaite faire évoluer le site, notamment en ouvrant des espaces de débats sur les chantiers que nous travaillons afin que nos adhérents puissent apporter leurs contributions et suggestions. *Côté-Philo* n° 7 est en ligne et le 8 le sera prochainement.

**Vote du rapport d'activité :** Votants : 11 ; Pour : 11.

## 2. RAPPORT FINANCIER

L'exercice est légèrement déficitaire. La baisse des cotisations se fait ressentir. L'association a des réserves, mais il est nécessaire d'équilibrer les recettes et les dépenses car la version papier de *Côté-Philo* a un coût (les frais de poste sont élevés). Il faudra trouver des financements complémentaires (peut-être auprès d'éditeurs comme par le passé) surtout que le Ministère ne reconduit pas l'aide qu'il apportait pour l'activité Colloque. Le bureau a déjà décidé de transférer les comptes au Crédit Mutuel qui offre une rémunération pour la part de la trésorerie mise sur livret.

### Discussion.

Question sur la ligne intitulée « Passif Bréal ». Réponse : il s'agit du rachat de 150 exemplaires des Actes du colloque « Les Connaissances et la pensée » avant que le reste ne soit pilonné.

**Vote du rapport financier :** Votants : 11 ; Pour : 11.

## 3. L'AVENIR DE L'ASSOCIATION

**1. « Est-ce qu'on continue ? »** La question est posée par un intervenant. « *Il n'y a pas de honte à se poser cette question, vu le manque de réactivité du milieu, et même de nos adhérents, et vu l'immobilisme décourageant auquel nous sommes condamnés sur le plan institutionnel.* »

Cette question est vivement contestée. Le besoin de l'Acireph n'a pas diminué et il faut accepter de tenir quand il n'y a pas de vent dans les voiles. Le besoin de rencontres comme lors des colloques est ressenti, parce que même dans nos lycées, il n'y pas souvent les échanges dont nous avons besoin. Le métier est dur, surtout pour les jeunes collègues ; l'ACIREPH est une aide précieuse.

**2. Colloque ou pas colloque ?** Difficile de renoncer à ce moment irremplaçable de la vie associative. La date habituelle est-elle bien choisie ? Il est proposé de le faire à un autre moment, mais alors les dates de vacances ne coïncident pas ; ailleurs qu'à Paris ? s'il y a un lieu et des forces sur place. D'un seul jour ? De plusieurs jours ? Les avis divergent.

L'idée tente vraiment tout le monde, l'obstacle étant qui s'en chargera, puisque les membres du C.A. sont déjà très pris par le reste (Côté-Philo, le site, le quotidien de l'association, etc.) ? Le président indique qu'on ne peut pas engager le futur C.A. dans une tâche impossible, il y aura donc colloque si des gens se proposent d'en assumer la charge. Des noms se proposent alors !

Un colloque, et sur quoi ? Plusieurs propositions sont débattues :

- sur l'enseignement en série technologiques ( possibilité ? légitimité sous sa forme actuelle ) : nécessité d'aborder des questions décisives, notamment par rapport à la "galère" que représente parfois notre métier quand il paraît presque impossible ; d'où cette idée ;
- que faire dans le cadre du nouveau programme des séries technologiques ? Puisqu'il faut désormais faire avec ce faux-programme, comment en tirer partie ?
- sur un thème en prise directe avec la conjoncture : par exemple, traiter de la justice comme elle se présente et fait débat dans la société, avec des juristes . Pourquoi ne pas croiser ces deux dernières propositions ?
- Les épreuves et l'évaluation des élèves des séries technologiques

**3. Proposition d'élargir nos préoccupations** a) au rôle et à la place de la philo dans la cité (cafés philo ; pôle philo des universités populaires) b) à la philo avec les enfants et les ados.

**4. Relancer l'action en direction des collègues**, notamment pour faire connaître l'association.

Le président résume :

- Les priorités affirmées l'an passé sont maintenues : développer Côté-Philo, le Site de l'association
- L'idée du Colloque est retenue. Mais fort de l'expérience passée, il est décidé que ceux qui se sont proposés auront la responsabilité de le concevoir d'en étudier les conditions, d'en prévoir l'organisation, et de présenter au C.A. leur projet dès qu'il commencera à prendre forme.
- Reprendre l'initiative sur le terrain institutionnel et en direction des collègues. Faire connaître nos idées et propositions.

#### 4. ÉLECTION DU CA ET DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Bureau : Serge Cospérec – *Président* ; Nicole Grataloup – *Vice présidente* ; Janine Reichstadt – *Trésorière* ; André Senik – *Secrétaire*.

Conseil d'Administration : Gérard Chomienne ; Chantal Demonque ; Renaud Dogat ; Lila Echard ; Marie-Danielle Guinut ; Loïc de Kérimel ; Gérard Malkassian ; Francis Marchal ; Claude Raïsky ; Sylvain Sangla ; Michel Tozzi ; Cécile Victorri (et les membres du bureau).



### QUATRE QUESTIONS EN DÉBAT SUITE À LA NON RENCONTRE AVEC LE SNES

Nous avons reçu du groupe philo du SNES une demande de rencontre pour « faire le point... sur un certain de dossiers parmi lesquels se trouvent l'avenir de la série littéraire, et la possibilité d'envisager l'enseignement de notre discipline en classe de première, la question de l'évaluation, et celle de l'avenir même de notre discipline compte-tenu de la très forte réduction de postes au concours ».

Notre réponse a été la suivante :

« Les questions à propos desquelles vous souhaitez que nous nous rencontrions sont effectivement d'une extrême importance : avenir des séries littéraires ; possibilité d'un enseignement de la philosophie en première ; évaluation (nous supposons qu'il s'agit du baccalauréat) ; postes au concours. Leur nature engage une réflexion qui dépasse très largement le champ strictement disciplinaire de l'enseignement de la philosophie. Elle implique que soient tirées les conséquences des réformes institutionnelles faites il y a 20 ans et dont sont issues les trois séries de la voie générale, une réflexion sur les équilibres disciplinaires dans chaque série, la distribution des séries elle-même et le rôle dévolu aux diverses voies formations. Toutes ces questions renvoyant in fine à la conception générale du lycée et à la manière dont a été

conçue la démocratisation du second cycle de l'enseignement secondaire (orientation des flux d'élèves selon les voies et conception de la "culture commune" par exemple).

Aussi, ce que nous n'avons pas bien compris, c'est, au-delà du simple échange de points de vue, quel serait le but de la rencontre ?

Cette invitation s'inscrit-elle dans le cadre d'une initiative nationale du SNES ? Et laquelle ? Si c'est le cas, c'est avec plaisir que nous répondrons à votre invitation. Nous pensons aussi, étant donné la nature des questions, que la présence d'un responsable national du SNES, lors de cette rencontre, serait sans doute fort utile. »

Mais le groupe philo du SNES n'a pas donné suite. On ne sait pas pourquoi. Était-ce une initiative isolée et sans lendemain ? Ou bien était-ce une invitation purement formelle pour entretenir l'illusion du pluralisme auprès de syndiqués du SNES puisque l'APPEP, dont les membres pilotent largement le groupe philo du SNES au demeurant, a bien été reçue ?

Peu importe. En revanche, les questions posées méritent réflexion. Vous trouverez ci-après un texte élaboré par le bureau et que nous mettons en discussion.

### QUATRE QUESTIONS EN DÉBAT

#### I. SUR L'AVENIR DE LA SÉRIE LITTÉRAIRE

**1. Accord sur le constat** : une série menacée de disparition et maintenue en vie artificiellement : sous perfusion administrative. C'est d'ailleurs ce qui avait motivé une enquête – faite

à l'initiative des membres de l'ACIREPH – sur la crise de la série littéraire et parue dans *Côté-Philo* (Cf. n°4 et texte de Viala dans le n°5).

## 2. Mais quel diagnostic ?

On peut distinguer pour la commodité (car dans les faits, les choses se combinent) :

1° les facteurs lourds et largement *externes* à l'enseignement de la philosophie ;

2° des facteurs *internes* MAIS relativement secondaires par rapport aux premiers.

### Sur les facteurs externes :

a) c'est une tendance lourde liée à la manière dont a été réalisée la démocratisation-massification du second degré ; à savoir et principalement, par l'accueil dans les séries professionnelles et technologiques du nombre toujours croissant d'élèves dans le second degré (en proportion et en nombre absolu) ; et à l'intérieur de la voie générale, par la ES et de la S au détriment de la L.

b) la réforme de 1995 a aggravé la situation en enlevant l'option mathématique, la série littéraire finissant par devenir une filière réservée aux linguistes (et subissant bien souvent la philosophie malgré eux) plus, ça et là, quelques options dites « artistiques » (théâtre, audiovisuel) mais dont le rattachement à la L était artificiel (par exemple, l'audiovisuel) ; et dans l'ensemble une filière accueillant des élèves n'ayant pas le niveau pour suivre la seule voie vraiment généraliste du lycée qu'est la S - ce qui n'est pas sans problème pour la S elle-même qui se trouve accueillir des élèves dont la majorité aspirent à faire autre chose que des sciences.

Penser l'avenir des L, exige donc de questionner aussi la pertinence de cette série (faussement) générale pour les études après le bac. Les débouchés réellement offerts pesant largement sur les choix d'orientation des familles.

### Sur les facteurs internes à l'enseignement de la philosophie :

a) Dans le *Manifeste pour l'enseignement de la philosophie* publié en 2001 l'ACIREPh a tenté d'attirer l'attention sur les multiples « *symptômes* » du « *dépérissement de la philosophie scolaire* »<sup>1</sup> et la nécessité de repenser l'enseignement de la philosophie, proposant à cet effet 10 chantiers qui lui paraissaient prioritaires.

b) L'ACIREPh – à l'occasion des débats sur la réforme des programmes- a toujours souligné combien était dangereux pour l'avenir de notre enseignement le conservatisme aveugle des défenseurs du statu-quo et de ce que nous appelions la « *doctrine officieuse* », en gros, les positions défendues avec constance depuis 20 ans par

<sup>1</sup> C'est le tout début du Manifeste : « *L'enseignement de la philosophie au lycée est en panne. Certes, il n'a jamais touché autant d'élèves qu'aujourd'hui et sa légitimité n'a jamais été mieux établie dans une société où la demande de philosophie, quelle que soit son ambiguïté, n'a jamais été aussi forte. Mais sa vitalité, sa capacité de renouvellement sont atteintes et les symptômes d'un dépérissement de la philosophie scolaire se multiplient.* »

l'Inspection Générale de philosophie concernant les programmes, les pratiques, la place institutionnelle de la philosophie dans le cursus, les exercices canoniques et les épreuves du baccalauréat.

La réflexion sur l'avenir des L, ne saurait occulter la nécessité d'une évaluation plus critique de la conception actuelle de notre enseignement, tant il est vrai que la philosophie scolaire ne forme visiblement pas ou pas suffisamment à l'examen critique des problèmes et des débats, ce qui est pourtant sa raison d'être. Par exemple, s'il est vrai que l'enseignement de la philosophie doit permettre aux élèves d'accéder à une compréhension plus réfléchie des problèmes du monde dans lequel ils sont appelés à vivre, on peut vraiment s'interroger sur la pertinence de la suppression en 1983 de la notion de religion dans les séries technologiques ou de la disparition en 2002 du programmes des séries générales de la réflexion historique et philosophique sur « *religion et modernité* » ! Et ce n'est qu'un exemple.

Ces positions de l'ACIREPh étant mieux connues, nous nous permettons de renvoyer à nos publications (dont le *Manifeste*). Mais nous tenons à ajouter que si l'avenir des séries littéraires ne dépend ni premièrement ni principalement du renouvellement de l'enseignement de philosophie, en revanche, la place de l'enseignement de philosophie et l'importance à lui donner dans une série littéraire renouvelée pourraient bien dépendre de sa capacité à se montrer plus utile et réellement plus formateur qu'il ne l'est pour tous les élèves, c'est-à-dire de sa capacité à penser **les conditions de sa démocratisation**.

En d'autres termes.

Veut-on - selon le modèle hérité du passé et dans une perspective consciemment ou inconsciemment élitiste - continuer à ne s'adresser qu'à ce nombre toujours plus restreint des élèves jugés « dignes » d'un enseignement « authentiquement philosophique de la philosophie » ?

Ou est-on prêt – dans une perspective résolument démocratique – à repenser les modalités et les finalités de l'enseignement de philosophie, à examiner les conditions d'une formation philosophique s'adressant effectivement au plus grand nombre ?

## II. SUR LA PHILOSOPHIE EN PREMIÈRE

La position principielle de l'ACIREPh est connue : oui à l'extension de l'enseignement de la philosophie en première. Certes, les modalités devraient être discutées et faire l'objet d'une réflexion collective. Mais nous pouvons déjà indiquer :

- 1° que nous y sommes favorables **même sur la base de deux heures** ; que l'argument de la multiplication des classes et de l'alourdissement du service des professeurs ne tire sa force que de *l'incapacité à imaginer* une autre forme d'enseignement que celle qui se pratique en terminale ; qu'un enseignement de philosophie en première, dans contexte libéré du poids de l'examen terminal, offrirait des possibilités plus assurées de goûter aux joies de la philosophie pour les élèves comme pour les professeurs.

- 2° que, dans une telle hypothèse, il ne faut nullement conditionner *a priori et par principe* l'extension en première au maintien des 8 heures en terminale L ; mais bien raisonner en tenant compte du volume de la formation dans le cursus et du bénéfice que retireraient assurément les élèves de sa **pro-**

**gressivité** enfin établie et réfléchi. (on sait très bien que le refus d'un enseignement de deux heures en première et/ou l'exigence de conserver les 8 heures en terminales ne sont que les prétextes invoqués par ceux qui, pour la plupart, s'opposent en vérité à toute extension de la philosophie en amont de la terminale mais sans oser le déclarer *ouvertement*).

- 3° que l'extension de l'enseignement à la première n'est - en revanche **nullement souhaitable** - **si c'est simplement pour y reproduire ce qui se fait actuellement en terminale** (et avec le succès que l'on sait). Ici nous serions - pour une fois - d'accord avec la fraction conservatrice de la corporation qui s'oppose à l'extension parce qu'elle est justement incapable d'imaginer une autre forme de d'enseignement pour la philosophie que celle qui prévaut en terminale.

### III. LA QUESTION DE L'ÉVALUATION

Il n'y a pas de « question de l'évaluation » : nous pensons que dans l'ensemble le corps des professeurs de philosophie fait honnêtement son métier de correcteur mais dans des conditions d'épreuves et de programmes qui expliquent largement et *principalement* les observations déprimantes auxquelles le baccalauréat donne rituellement lieu chaque année.

On peut, certes, songer à *améliorer sur tel ou tel point le fonctionnement actuel* (choix des sujets, fonctionnement des commissions, jeu de copie-test pour étalonnage, publication du compte-rendu des commissions d'entente et d'un rapport annuel sur le baccalauréat ce qui déjà en soi quelque chose de très important) ; ou, encore améliorer la formation (initiale et continue) des professeurs afin que la collégialité censée présidée au jugement scolaire soit un peu moins idéale (se mettre idéalement dans la position de tout autre correcteur) et beaucoup plus effective (par la confrontation réelle des jugements).

Mais tout *cela restera d'assez peu d'effet* par rapport à l'ampleur du problème tant qu'on refusera à aborder les vraies questions : celles de la modalités des épreuves, de la nature des exercices canoniques, et cela, en liaison avec la question des programmes notamment dans les séries technologiques (véritable cadavre dans le placard de la profession).

Il n'y a donc pas une « question de l'évaluation » mais **plutôt une question des épreuves, des programmes, des pratiques et des finalités** de l'enseignement de philosophie dans le contexte de la **démocratisation**.

### III. L'AVENIR DE NOTRE DISCIPLINE / LA RÉDUCTION DES POSTES AUX CONCOURS

**De quel avenir parle-t-on ici ?**

1. Comme discipline scolaire, la philosophie ne paraît ni plus ni moins menacée que les autres disciplines et seulement confrontée aux mêmes difficultés dues au contexte politique actuel de réduction budgétaire qui affecte l'éducation nationale dans son ensemble.

2. Comme discipline universitaire, il est certain que la baisse du nombre de postes aux concours met directement en péril les petits UFR.

Mais **une part du problème dépend d'abord de l'Université** : comment justifier, en effet, le maintien des départements de philosophie si la préparation au concours reste la finalité exclusive de la formation et de la recherche philosophique universitaire ? L'enseignement de la philosophie à l'université peut-il avoir d'*autres vocations* que la seule formation des enseignants de philosophie ou de spécialistes en histoire de la philosophie, c'est-à-dire l'auto-reproduction du corps ? Pourrait-il, par exemple, apparaître comme un des éléments d'une culture générale supérieure destinée à tous les étudiants ? C'est *d'abord* à l'Université de répondre.

**Une part du problème dépend effectivement des changements qui ont affecté le lycée** et dont se sont tout de même fort peu souciés - à de rares exceptions près - nos universitaires (si ce n'est sur le mode intéressé du : « et nos concours ? et nos postes ? ») ; la philosophie universitaire ayant toujours conservé un regard assez condescendant sur l'enseignement de la philosophie dans le secondaire. Mais les voici aujourd'hui concernés.

Pour ce qu'on en sait - la diminution des postes aux concours est un simple effet mécanique (et non un complot !) de deux facteurs parfaitement identifiés :

- 1° le recrutement étrangement massif de professeurs de philosophie pendant la décennie 90 (sans qu'on en connaisse avec certitude les motivations) qui a créé de fait une situation de « surnombre ».

- 2° la fermeture, du fait de la crise de la série littéraire, d'un très grand nombre de classe de « L », c'est-à-dire des classes à gros horaires pour les professeurs de philosophie (2 classes fermées = un poste de certifié).

C'est ce qui a abouti à la situation bien connue du Ministère et des syndicats : 700 à 800 professeurs de philosophie en surnombre qu'on espérait résorber avec le temps, ce qui s'avère plus difficile que prévue en raison de l'érosion continue de la série L. La situation risque donc de durer encore quelques années. Mais il faut ajouter que la politique de remise en cause des dédoublements dans les séries technologiques et les tentatives pour ramener de 4 à 3 heures l'enseignement de philosophie dans les séries S pour des raisons de dotation horaire insuffisante augmentent contribuent à alimenter le fameux « surnombre ».

**Que peut-on donc dire sur la question de la baisse du nombre de postes au concours ?**

1. Qu'il est inadmissible de baisser le nombre de postes et cela, non pas parce qu'il faudrait à tout prix sauver la philosophie universitaire, mais parce que **le « surnombre » est tout à fait fictif**. Il existe de nombreux besoins qui ne sont pas couverts actuellement, il faudrait ainsi commencer par :

- appliquer et sans exception le dédoublement - sans condition de seuil - dans les séries technologiques afin d'améliorer les conditions d'études et de travail ; le témoignage des professeurs de philosophie qui enseignent dans ces séries est ici constant : le travail est extrêmement difficile et parfois impossible en classe complète, alors que le dédoublement change souvent tout

- respecter les 4 heures-professeur en S (4 heures classe complète ou 2 heures + 1 heure dédoubleée)

**2. Que ce problème pourrait recevoir une solution plus intéressante et plus durable :**

- a) si on envisageait sérieusement l'extension de la philosophie en première
- b) si on envisageait de dédoubler une des heures d'enseignement de la philosophie dans toutes les séries
- c) si on réfléchissait aux équilibres disciplinaires sans préjugé : faut-il vraiment 8 heures de philosophie en L et 2 en STT, où est-ce qu'il ne faudrait pas repenser la

place et le rôle de la philosophie dans toutes les séries ou en raisonnant par « voie de formation » : générale, technologique et professionnelle ?  
d) et si l'université, de son côté, s'efforçait de repenser la formation des enseignants de philosophie en tenant compte plus qu'elle ne le fait actuellement des conditions dans lesquelles il est réellement appelé à s'exercer dans le secondaire (ce qui supposerait d'y descendre de temps en temps plutôt que de contempler les choses de loin et sur un mode un peu effrayé).



**DERNIÈRE MINUTE ! NOUVELLE RÉGRESSION HORAIRE EN PERSPECTIVE...**

Et voici une nouvelle preuve – s'il en fallait une - de la complète inefficacité du discours traditionnel, corporatiste et conservateur de « défense de la philosophie » (maintien du *statu quo*, attachement à la classe-de-philosophie, etc.) qui a toujours échoué à défendre ce qu'elle disait ou croyait défendre.

Le Ministère annonce la **réduction des horaires de philosophie en SMS** qui passeront à la rentrée 2007 de **2H + 1h TD** (=dédoublée - soit 4H/prof) à **1H + 1H TD**. Et ceci dans le cadre de la rénovation des séries SMS (pour en savoir plus cf. <http://eduscol.education.fr/D0168/accueil.htm>).

Ne doutons pas qu'encore une fois les infatigables défenseurs de la classe-de-philosophie y verront la preuve d'un complot contre la philosophie plutôt que la conséquence de leur aveuglement ; qu'ils protesteront mollement auprès du Ministère et avec des arguments tels que nos « décideurs » seront davantage convaincus du bien fondé de la réduction. Quant à l'Inspection, s'agissant de « ces séries », nul doute qu'elle se réfugiera derrière son « *devoir de réserve* », celui-là même qu'elle transgresse si facilement pourtant lorsqu'il s'agit d'empêcher les vrais projets de réforme...

**Soyons clairs : cette réduction est bien évidemment scandaleuse.** On aligne les horaires de SMS sur ceux dérisoires des STT. Mais pour défendre efficacement la formation en SMS, il faudrait d'abord reconnaître ce qui ne va pas actuellement dans les programmes, les épreuves du baccalauréat, dans les modalités d'apprentissage ; ensuite, être capable de défendre un *vrai projet* de formation philosophique pour les SMS qui tienne compte - par exemple - de la spécificité de cette série (ce n'est pas difficile lorsqu'on connaît la riche tradition philosophique de réflexion sur les sciences et techniques du vivant, et l'importance des débats éthiques et juridiques contemporains sur la médecine, le soin, la santé, la maladie et la mort, etc. ...). C'est de cette manière quant à nous que argumenterions volontiers pour une place *substantielle* de la philo dans cette série. Et pourquoi ne pas poser, ici aussi, la question de la philo en première ?



**BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RÉADHÉSION**

J'adhère ou je ré-adhère à l'Acireph pour l'année 2005/2006, je paye 25 €. (l'abonnement à *Côté-Philo* version papier est compris dans l'adhésion)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....  
.....  
.....

Établissement.....  
.....  
.....

Tél..... e-mail.....

Date.....Signature.....

**Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'ACIREPh)  
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris**